



LA LETTRE MUNICIPALE DE PEYREMALE

Juillet 2021

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, chers administrés,

Cet été 2021 laisse entrevoir une lueur d'espoir : la pandémie de la Covid-19 semble reculer enfin ! Les chiffres régulièrement publiés par les autorités sanitaires montrent une indéniable amélioration et nous assistons peu à peu au retour tant attendu de nos libertés individuelles et collectives. Cependant, la présence du variant Delta (dit variant indien) sur le territoire national est préoccupante, et il convient de rester vigilant en respectant les gestes barrières.

Les travaux des monuments aux morts vont enfin commencer. Le marquage des rues est quant à lui en cours : les plaques des numéros ont été distribuées à 80% et nous allons débiter la mise en place des plaques de rues. Pour la bibliothèque, les travaux démarreront le 1^{er} septembre et seront achevés au plus tard fin octobre 2021. Nous avançons également sur le traitement calco-carbonique de l'eau, une analyse de l'eau très détaillée sera effectuée au captage.



Rappel : encore beaucoup trop d'incivilités au niveau du tri sélectif. Soyez vigilants sur l'utilisation et le gaspillage de l'eau potable : nous sommes déjà en déficit pluviométrique et nous allons subir une période de sécheresse.

Bel été

Le Maire, Guy Silhol

La lettre municipale de Peyremale
Juillet 2021

Directeur de la publication : Guy Silhol
Maquette et mise en page :
Inlakesh Communication
<https://www.inlakesh.fr/>

SOMMAIRE

Le mot du Maire	1
Vie Municipale	1
Vie associative	2-3
Voilà l'été !	4
En bref... ..	5
Focus sur... ..	5
La place publique de Peyremale	6

VOS ÉLUS

Maire : Guy SILHOL

1^{er} adjoint : Norbert BEAUD

2^e adjointe : Lysianne GIPPET

3^e adjointe : Fanny SILHOL

Conseillers municipaux :

Fabrice ARLAUD, Jonathan PADOU,

Monique FOHANNO,

Mireille MOREL-MAROGER,

Christian PASCAL, Raymond PIERLOT,

Philippe ZANCA.

MAIRIE DE PEYREMALE

Le Claux – 30160 Peyremale

Tél. : 04 66 25 02 41

Fax : 04 66 25 00 45

<https://peyremale.fr>

mairie.peyremale@orange.fr

Nouveaux horaires :

Lundi : 9h - 12h

Mardi : fermé

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : fermé

Vendredi 9h - 12h

Samedi - dimanche : fermé



VIE MUNICIPALE

Dates des prochaines réunions
de quartier

Le Claux les Ondes les Nogiers

mardi 07/09/2021

Le Mas Herm et Chambonnet

jeudi 09/09/2021

L'Elzière, le Tourrel et le Serre

mardi 14/09/2021

Hameaux du haut

jeudi 16/09/2021

Les Drouilhèdes

mardi 21/09/2021

Les Traverses

jeudi 23/09/2021

Vous recevez cette lettre car vous avez communiqué votre adresse mail à la mairie dans le cadre de l'adressage des rues ou de la téléalerte. Si vous ne souhaitez plus la recevoir, il vous suffit de vous désinscrire par retour de mail ou d'écrire à l'adresse suivante : contact@peyremale.fr

■ Maintien en Forme

Association créée en 1991, *Maintien en Forme* propose aux habitants de Peyremale et des communes voisines de pratiquer en salle (au Camping Le Moulin du Luech) la gymnastique et le yoga Iyengar, ainsi que la marche sur les pistes et chemins de randonnée de la région. Elle compte à ce jour presque 50 adhérents répartis sur les 3 activités et fonctionne de septembre à fin juin.

Compte tenu de la pandémie, les cours de gym en salle (le vendredi de 10h à 11h) ont fonctionné jusqu'au 23 octobre 2020 et ont repris dès le 9 juin 2021, selon les normes sanitaires requises. Les marches du jeudi après-midi ont repris depuis janvier, par groupe de six au début jusqu'à la levée des contraintes (à partir du 9 juin 2021).

Bureau :

Présidente Monique Fohanno (07 87 99 49 98) ; trésorière Mireille Morel-Maroger (06 14 25 83 76) ; secrétaire : Jean-Marc Rouvière (06 58 87 17 09)

L'Assemblée Générale se tiendra le vendredi 3 septembre 2021 à 18h dans la salle polyvalente de Peyremale.



■ Association Sportive de Peyremale

Cette année encore, la course pédestre et le loto seront annulés. Malgré un retour progressif à la normale, les contraintes sanitaires demeurent contraignantes et viennent, s'ajouter aux aléas climatiques. Dans ces conditions il nous est difficile d'organiser un événement qui regroupe habituellement 150 personnes environ. Nous espérons que le virus sera éradiqué afin que nous puissions reprendre nos activités en 2022.

■ Comité de Loisirs et d'Animations de Peyremale

Cet été, L'association du C.L.A.P. renoue avec ses festivités traditionnelles.

Samedi 24 : bal animé par DJ Zico dès 22 h.

Dimanche 25 : la 3^e édition du *Marché du Terroir et de l'Artisanat* se tiendra de 9h à 19h. En marge de ce marché, une course de bateaux sera organisée dans la matinée pour les plus jeunes. Nous proposons aux enfants de construire leur propre bateau de 5 cm à 1 m maximum et de nous rejoindre pour participer à la course. Tous les participants seront primés (ouvert jusqu'à 14 ans).

Après cette période difficile, le C.L.A.P. espère pouvoir compter sur chacun lors de ce week-end de partage qui se déroulera au Camping Le Moulin du Luech.



■ Une saison masquée pour la société de chasse Saint-Hubert

Avec une équipe de 44 chasseurs (et chasseresses), la société de chasse a dû s'adapter au protocole sanitaire et aux mesures mises en place par la préfecture afin de préserver la sécurité de tous lors des battues initiées les mercredis et samedis de septembre à février.

Les terres escarpées et difficiles d'accès invitent facilement la prolifération de certaines espèces. Il était donc primordial, malgré les contraintes sanitaires, de continuer à réguler les populations de nuisibles, notamment celle des sangliers, au vu de l'augmentation significative des dégâts dans le secteur.

L'organisation exceptionnelle de cette année a toutefois permis le prélèvement de 90 spécimens de cette espèce allant jusqu'à 100 kg. À titre d'information, la fédération de chasse du Gard communiquera

sur l'ensemble des dégâts subis au cours du deuxième semestre de cette année.

Les membres du bureau remercient chaleureusement chaque participant pour son implication et le respect des gestes barrières.

Bureau :

Président : Ahmed Bouih (06 16 42 68 71)
Trésorier : Christian Pascal (06 70 77 69 44)
Secrétaire : Julie Strupp (06 76 76 55 38)



■ Association Cévenole Culturelle et Citoyenne (AC2C)

L'Assemblée générale de AC2C se tiendra le vendredi 2 juillet à 18h00 au Foyer (salle polyvalente). Au cours de cette réunion, sera notamment défini le programme des Journées du Patrimoine des 18 et 19 septembre prochains.

■ Association Mercoire

L'association s'occupe d'un verger conservatoire de mûriers établi en 2002 sur un hectare de terrasses et comportant une soixantaine d'arbres, pour l'essentiel provenant du Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles. Elle s'attache également depuis 2015 à multiplier les mûriers de la plantation et d'autres spécimens remarquables trouvés ailleurs. La multiplication se fait par bouturage pour les mûriers blancs et rouges, et par semis (et occasionnellement par bouturage) pour les mûriers noirs. Nous disposons pour ce faire d'une petite serre avec brumisation pour le bouturage en vert.

À l'été 2020, nous avons appris que le jardin d'Aristée à Saint-Christolles-Alès était menacé de vente et destruction à la suite du décès de son propriétaire, Jean Fosset, un ancien de la Station INRA de Saint Christol et de sa fameuse plantation



▲ Cueillette des mûres (enluminure italienne de 1390-1400)

■ débroussaillage

Depuis 2015, une équipe de bénévoles consacre une matinée par trimestre au débroussaillage, réouverture, mise en sécurité et entretien de sentiers de la commune.

Rejoignez-les en vous inscrivant à la prochaine matinée (un samedi matin fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre, les dates sont calées à peu près sur les changements de saison).

Les efforts de chacun n'ont pas été vains puisque le nouveau cartoguide « Cévennes haute vallée de la Cèze » inclut certains de ces sentiers désormais entretenus et balisés par la Communauté de Communes.

Il est notamment possible de rejoindre le GR44 depuis le centre de Peyremale, en montant par le Puech. Les hameaux de Mercoire, Mas Arnal et le Trébiol sont également traversés par ces sentiers nouvellement balisés.



expérimentale de mûriers (laissée à l'abandon depuis des dizaines d'années alors qu'elle était répertoriée à l'échelle internationale). Jean Fosset avait multiplié chez lui, dans son très beau jardin d'Aristée, quelques-uns des arbres de cette station INRA. À l'annonce de sa destruction probable dans un avenir assez proche, nous avons contacté sa fille et avons eu l'autorisation de prendre des boutures des mûriers qui s'y trouvent. Nous avons ainsi pu enrichir notre collection des anciennes variétés séricicoles Colombasse, Colombassette et Rougeto de mûrier blanc (*Morus alba*), en espérant une bonne reprise. Nous avons également alerté la Ville d'Alès pour qu'elle puisse éventuellement sauvegarder d'autres éléments de ce très riche jardin.

Par ailleurs, nous continuons à rechercher et à reproduire des mûriers noirs (*Morus nigra*) pour tenter de préserver cette espèce présente dans le sud de la France

depuis l'époque gallo-romaine et très appréciée pour ses fruits. Il semblerait que les Cévennes soient l'une des régions en France où l'on en trouve encore le plus, mais il reste un arbre très rare. Cette espèce est plus résistante au froid et à la sécheresse que le mûrier blanc, et peut vivre particulièrement longtemps (certains individus d'Europe du Nord auraient paraît-il 800 ans). Son inconvénient principal est de croître très lentement : il faut donc planter cet arbre rare et précieux dans un terrain dont l'avenir est préservé sur plusieurs dizaines (et de préférence centaines !) d'années.

Le produit de la vente des plants de mûriers est entièrement reversé à l'entretien de la plantation et à l'atelier de bouturage, mais malgré cela nous sommes toujours dans l'obligation de réaliser le travail bénévolement. Merci de penser à nous si vous avez des pots de fleur (en plastique ou poterie) de taille 2L à 10L en trop !



■ Camping

Le **Camping Le Moulin du Luech** est ouvert de mai à fin septembre. Les nouvelles cabanes châtaigne avec ou sans sanitaire ont déjà accueilli les premiers hôtes. Jonathan se fera un plaisir de recevoir vos invités si vous manquez de couchages. Veuillez contacter le 06 28 34 54 62 pour effectuer une réservation.



Les campings à taille humaine proposent de nouveaux d'herbergement dans un environnement privilégié. **Camping Le Moulin du Luech** : <https://www.campingcevennes-atypique.com/>
Camping les drouilhèdes : <https://campingcevennes.com/>

■ Baignades

3 sites font l'objet d'un suivi rigoureux de qualité de l'eau (deux fois par mois en saison estivale) : aux deux campings Le Moulin du Luech et Drouilhèdes, ainsi qu'au Grand Tournant depuis cette année.

Une visite sur le site officiel baignades.sante.gouv.fr vous permettra de suivre les résultats des prélèvements effectués tout au long de la saison.

Vous y verrez le classement des eaux sur le site du Moulin du Luech, ainsi que son évolution au cours des quatre dernières années.

En 2020, la qualité de l'eau a été classée excellente au Camping Le Moulin du Luech et bonne aux Drouilhèdes.

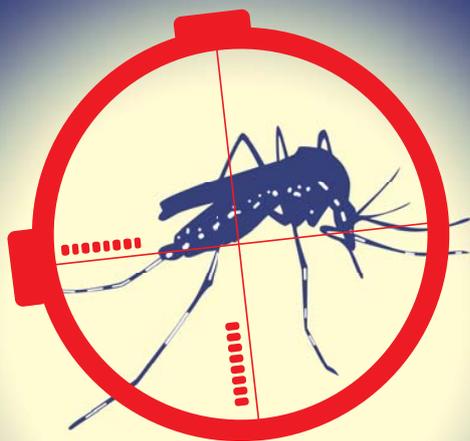
■ Moustiques

Attention : le moustique tigre est de retour ! Comme chaque année au printemps, ce moustique qui transmet de nombreuses maladies à l'homme comme la Dengue, le Chikungunya ou le Zika refait son apparition dans la région. Le moustique tigre (*Aedes Albopictus*) est reconnaissable à ses rayures noires et blanches sur tout le corps ainsi que sur les pattes, ses ailes complètement noires et sans tache.

À noter que la piqûre du moustique tigre ne peut pas transmettre le coronavirus.

La mesure la plus importante à prendre est de ne pas le laisser se développer : il faut éliminer de votre entourage toute source d'eau stagnante. Il existe aussi des pièges à moustiques efficaces.

Il peut transmettre la dengue et le chikungunya lorsqu'il est porteur de ces virus.



MOUSTIQUE TIGRE* LUTTONS CONTRE SON INSTALLATION !

Ce moustique est particulièrement nuisant. Il s'est installé depuis 2004 dans le sud de la France et son territoire est en pleine expansion.

Comment le reconnaître ?

- Il se distingue des autres moustiques par sa coloration noire et blanche.
- C'est un moustique qui pique le jour.
- Il se déplace peu (une centaine de mètres) : le moustique qui vous pique est né chez vous.

**Aedes Albopictus*

Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos.



Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.



Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.



Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.

Je couvre, je jette, je vide

tous les récipients pouvant contenir de l'eau



Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).



Entretien le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.

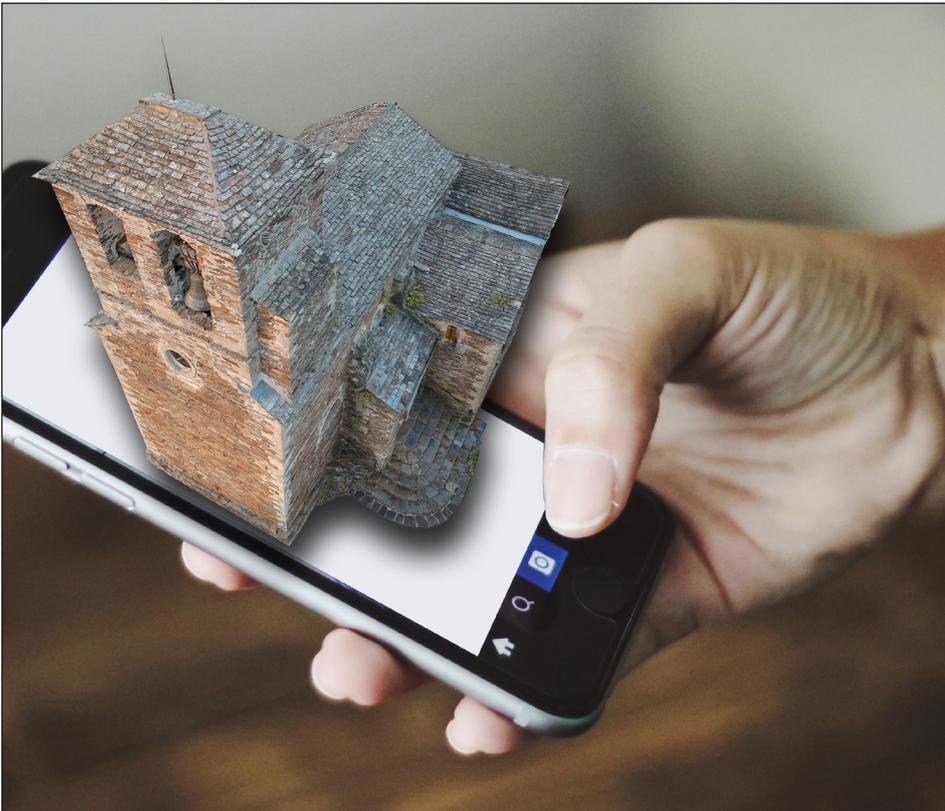


Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

Les produits anti-moustiques ne permettent pas de les éliminer durablement.

ars
Agence Régionale de Santé
Rhône-Alpes

www.ars.rhonealpes.sante.fr



■ Illiwap

La mairie s'est dotée d'un nouvel outil permettant de recevoir des informations en temps réel sur smartphone, tablette, ou en version ordinateur. Il suffit de télécharger l'application et de choisir la liste des stations émettrices désirées. De nombreuses mairies proches s'en sont également équipées, ce qui vous permettra d'avoir les nouvelles locales de Peyremale et des alentours, ainsi que d'autres localités que vous aurez sélectionnées. Ainsi, les personnes qui n'habitent pas sur place (les familles, les résidents secondaires par exemple) pourront gratuitement se tenir au courant des nouvelles. Pour l'instant cet outil ne remplace pas le système de téléalerte, tout le monde n'étant pas équipé d'un ordinateur ou smartphone. Le site web de Peyremale permettra d'accéder aux informations Illiwap et réciproquement.

■ Focus sur ... la Guinguette du grand tournant



Cette année, dans son cadre de verdure au bord de l'eau, la guinguette a pris un coup de jeune avec sa nouvelle terrasse tout en bois et ses parasols géants.

Les plats sont faits maison à base de produits frais et locaux.

Ouvert du 1^{er} juillet au 31 août, 7 jours sur 7, midi, après-midi et soir. Le parking est ouvert aux visiteurs pendant les heures d'ouverture. La guinguette est également ouverte le week-end toute l'année.

Réservation :

06 66 85 75 28 ou 06 63 41 70 80.

■ Point de collecte déchets

Un Point d'Apport Volontaire (PAV) a été placé au Camping Le Moulin du Luech pour la saison estivale.

1

Téléchargez l'application illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

3

Suivez votre commune Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



2

Recherchez votre commune Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

👍

Recevez les notifications sur votre smartphone Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



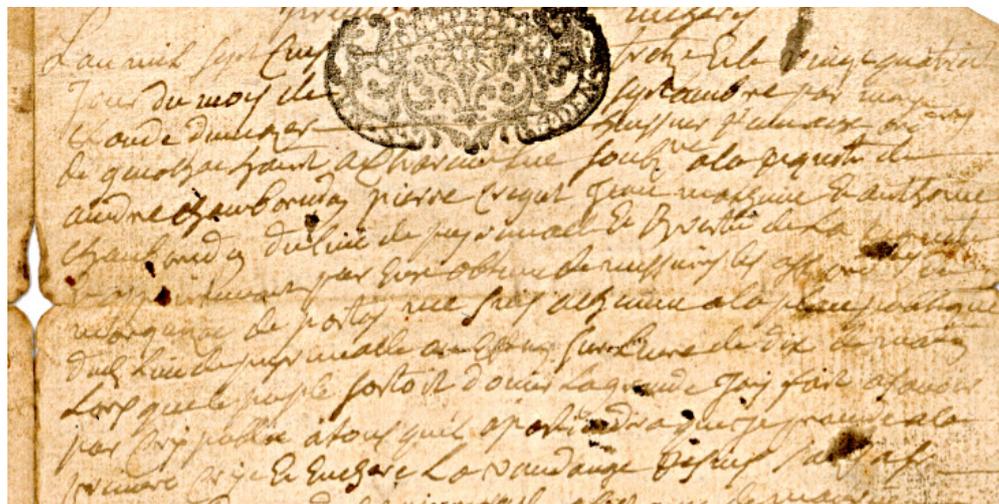
illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier **GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement

■ La place publique de Peyremale

Certes, la croix, érigée en 1838, symbolise le départ de la montée vers l'église. Mais elle est, également, posée là, car nous sommes sur la place publique de Peyremale. Des plans et des textes attestent l'importance du lieu, au carrefour de plusieurs routes. Nombreux sont les actes des notaires, dont les lignes s'achèvent en précisant que rédaction et lecture ont été faites ici.



◀ L'anecdote des enchères de la fin du mois de septembre 1730 nous est connue grâce à un document conservé au Centre de documentation et d'archives du Parc national des Cévennes. Ce lieu, qui célèbre, en 2021, trente années d'existence... est aujourd'hui sous la menace d'un changement radical de fonctionnement.

Le 16 février 1637, le maître cadissier Jean Jaussal demande à Jacques Teissier, Pierre Gilles et Alexis Laurens, d'agrandir sa maison. Le pacte précise qu'il « sera tenu de fournir & rendre, sur la place, toutz les matériaux requis & nécessaires pour le susd. bastiment et réparation. » C'est un vaste chantier qui se prépare, et la communauté a probablement donné son accord pour que le commanditaire accapare quelque peu les lieux. À la même époque (en 1640), le compoix de Portes parle du « chemin & place publique », situés concrètement à l'endroit que nous étudions.

En 1668, nous avons une information très intéressante : le 20 octobre, le notaire Antoine Jaussaud conclut l'un de ses actes en stipulant qu'il a été « fait aud. Pieremalle, chemin public, proche de la croix de la place dudit lieu ». Une croix est là – celle de 1838 n'est donc pas la première –, et nous pouvons croire qu'il y en a toujours eu une à cet emplacement. Peut-être est-ce la même qui figure sur le *Dénombrement des biens, droits et facultés* que les communauté et mandement de Portes remettent aux commissaires du roi, en 1687. Dans cet ample livre-registre, l'on signale que les habitants ont un espace en commun, une place, « au milieu de laquelle, il y a une croix de pierre de taille ».

La place du Claux est aussi cet endroit où l'on annonce à vive voix et où l'on affiche les avis qui informent la population. C'est ici, que la personne chargée d'avertir les villageois de quelque nouvelle ou opportunité peut trouver le plus grand rassemblement de paroisiens.

Le dimanche matin, notamment, comme l'explique Claude Dumazer, huissier de Génolhac. S'étant rendu à Peyremale, le 26 septembre 1730 à dix heures du matin, « lorsque le peuple sortoit d'ouïr la grande [messe] », il fait « asavoir, par cry public, à tous qu'il apartiendra », qu'il procède, à l'instance de Maurice Chamboredon, à l'enchère des raisins saisis chez Jacques Dugas. Après deux heures de temps, un certain Pierre Peyric, de Cornas, s'avance en proposant trente livres. L'huissier enregistre la promesse et pose « placard à lad. place ». Il réitère la criée, le lendemain et le surlendemain. Le troisième jour, c'est finalement un homme de Chamboredon, Anthoine Peyric, qui s'adjudge la vendange réalisée aux Rompudes et au Chambonnet. Il offre, en effet, et comptant, quarante livres.

Autre exemple, en juin 1771, Joseph Dombre, de Génolhac, comme fondé de sa belle-fille, Marie Chamboredon, « a fait poser, pendre, trois fois à la porte de l'église ou

à la place publique, paroisse de Peiremalle, quelques biens appartenant à lad. Marie, Marg.tte & Anne Chamboredon, sœurs, filles à feux Jacques Chamboredon et à Marg.tte Reboul ». Il s'agit de la mise en location d'une maison, avec ses cave et grenier, ainsi que ses clède, écurie et terrain, le tout, promis à celui qui proposera une caution intéressante. Ni le tailleur Jean Baptiste Dussaud, ni Jean Chamboredon, de la Rosserie, ni même Jacques Bargeton, de Bordel, qui surenchérisent, ne satisfont Dombre. Anne Chamboredon souhaite prendre part au marché, mais le Génolhacois sait qu'elle n'a aucune caution possible. Le 15 juillet, enfin, la candidature d'Antoine Chamboredon, du hameau de Chamboredon, avec une offre à hauteur de soixante-neuf livres, le convainc. Ils font la pacha et signent pour un bail de trois années.

La place de Peyremale est ce lieu où nos ancêtres se retrouvent, où les affaires se discutent, où les décisions se prennent. Par là, arrivent des voyageurs, qui s'en viennent depuis la montagne ou depuis la plaine. C'est aussi l'endroit d'où partent les processions et où l'on danse aussi, d'où les injures fusent et où les coups s'échangent...

Pascal Jaussaud